



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

**PRUS - OPÉRATION GEOXIA - CONVENTION
TRIPARTITE VILLE, ANRU, GEOXIA -
CONVENTION AVEC LES ACQUÉREURS DES
MAISONS GEOXIA - ACCORD DE
PARTENARIAT AVEC L'UESL ET LE CIL
CENTRE ATLANTIQUE**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 15 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

AMERU

**PRUS - OPÉRATION GEOXIA - CONVENTION TRIPARTITE
VILLE, ANRU, GEOXIA - CONVENTION AVEC LES
ACQUÉREURS DES MAISONS GEOXIA - ACCORD DE
PARTENARIAT AVEC L'UESL ET LE CIL CENTRE ATLANTIQUE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération proposée à cette même séance, le Conseil municipal doit se prononcer sur le versement d'une subvention de 3 000 € ou 4 000 € selon composition des ménages, à certains acquéreurs de maisons individuelles vendues par GEOXIA.

Par cette même délibération, il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'avenant simplifié n°1 à la Convention avec l'ANRU pour qu'une subvention de 4 000 € soit allouée aux acquéreurs qui ne percevront pas la subvention Ville de Niort.

Aussi, une Convention tripartite entre la Ville de Niort, l'ANRU et GEOXIA vous est proposée afin de préciser les obligations mises à la charge de GEOXIA pour s'assurer du respect des conditions de vente des logements.

Une Convention type entre la Ville de Niort et les acquéreurs qui bénéficieront de la subvention de la collectivité vous est également proposée. Elle précise les conditions d'attribution et de versement de la subvention.

Enfin, l'attribution d'une subvention par la Ville de Niort permettant aux acquéreurs qui en bénéficient de recourir au PASS FONCIER, il vous est proposé de passer un accord de partenariat avec l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL) et le CIL Centre Atlantique, qui précise les conditions de mise en œuvre du PASS FONCIER.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre GEOXIA, la Ville de Niort et l'ANRU, et autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer ;
- Approuver les conventions passées avec chacun des bénéficiaires de la subvention versée par la Ville de Niort aux acquéreurs des maisons vendues par GEOXIA, et autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer ;
- Approuver l'accord de partenariat avec l'UESL et le CIL Centre Atlantique, et autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous documents pouvant découler des conventions précitées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	6
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé
Josiane METAYER